

CONVENTION DES MANAGERS : « LANGAGEMENT »

Koh Lanta à la CELC !

Le départ de Marie Laure DEWULF-BASDEVANT, annoncé la semaine dernière, s'ajoute à la liste de départs des membres du directoire : Fouad CHEHADY a déjà éliminé Mr BOUTIER qui a abandonné son poste et Mr ARNOULT qui serait parti en retraite ! Avec une grève à son actif, Mme Paquet qui aurait accompagné Mme DEWULF-BASDEVANT jusqu'à son bureau pour prendre ses affaires avant de quitter la CELC, a toujours le collier d'immunité, mais jusqu'à quand ?

A la différence de Koh Lanta, tous les perdants auront droit à un chèque !

Avec beaucoup de zéro !!!

ACCELERER, INNOVER, SATISFAIRE MAIS SURTOUT OBEIR !

Mercredi 5 octobre, le directoire a réuni à Orléans les managers. Ce dernier s'est livré à une séance de thérapie collective qu'il affectionne tout particulièrement : « LANGAGEMENT » ! Selon nos sources, la dernière réunion fut l'occasion pour le directoire d'essayer en vain d'hacker la conscience collective des managers : bref vouloir les transformer en une pièce mécanique aussi froide que l'acier ! Le message était clair mais d'une violence rare : se soumettre et appliquer sans réfléchir et sans discuter le plan stratégique 2022-2024 ! Quelles qu'en soient les conséquences humaines et sociales !

AVOIR LES BONNES REPONSES AVANT DE REMPLIR TOUT QUESTIONNAIRE !

Pendant l'été, le directoire a demandé l'avis des managers sur le plan stratégique 2022. Leurs réponses étaient trop sincères, reflétant au grand regret de nos dirigeants, les inquiétudes des salariés de la CELC. Une nouvelle claque pour le directoire, qui pensait soulever l'enthousiasme et l'unanimité avec son POS. Lors de la convention, celui-ci a rappelé à ses troupes que lorsqu'on leur demande leur avis, ils sont sommés d'adhérer aux valeurs de l'entreprise sans broncher !!!

COMPARER LA CELC A CAMAIEU : IL FALLAIT OSER !

Après une année sociale désastreuse, le directoire qui a vu naître un mouvement de grève sans précédent au sein de notre entreprise, a remis le paquet pour justifier sa grande braderie 2022 : près de 180 CDI partis à fin septembre !!! Tous les métiers sont concernés, personne n'est à l'abri : membre du directoire, directeur, chef de service, chargé de clientèle... Pour soutenir la hausse du profit coûte que coûte, baisser notre intéressement, limiter drastiquement les augmentations de salaires et favoriser la suppression d'emplois, le directoire est parti dans une longue tirade jusqu'à comparer notre entreprise à Camaïeu ! Un peu de décence s'il vous plaît !



POLITIQUE SOCIALE : LA VARIABLE D'AJUSTEMENT DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE ?

Cette dualité soulève des questions sur l'évolution de notre entreprise. A force de s'en prendre aux salariés, de les attaquer, la direction perd de vue l'utilité essentielle du personnel et le sens de leur travail.

Dans son aveuglement, cette dernière veut imposer à toutes et tous sa vision déshumanisée de l'entreprise et obtenir à tout prix leurs adhésions aux dogmes économiques libéraux des dirigeants de BPCE. **Notamment la baisse, quoi qu'il en coûte, du coefficient d'exploitation ! A l'opposé de l'ADN mutualiste et coopératif des Caisses d'Epargne !**

Les membres du directoire continueront certainement à faire le tour des services et des agences pour diffuser la « bonne parole ». Leurs éléments de langage ne suffiront pas à faire oublier le quotidien de plus en plus dégradé des salariés en agence et aux sièges : départs en retraite non remplacés, postes vacants, licenciements, ruptures conventionnelles, surcharge de travail, perte de sens du métier...

L'adhésion à une politique d'entreprise et le sentiment d'appartenance à celle-ci ne se décident pas à coup de bâtons et de réprimandes. Ils se construisent peu à peu, par le partage avec les salariés d'une même réalité, de mêmes valeurs ou de mêmes objectifs. Autant dire de la science-fiction à Loire-Centre...

Dans ces conditions, résister et s'opposer sont les solutions les plus constructives !



J'adhère

À retourner par mail : sud.loirecentre@free.fr ou par courrier interne : **PSX 45**

NOM.....	EMAIL PERSONNEL.....
PRÉNOM.....	AFFECTATION.....
DATE ET LIEU DE NAISSANCE.....	FONCTION.....
ADRESSE PERSONNELLE.....	CLASSIFICATION.....
.....	SALAIRE NET ANNUEL (pour calcul cotisation).....
PORTABLE PERSONNEL.....	PAIEMENT COTISATION : annuel / semestriel / trimestriel / mensuel

Calcul de la cotisation annuelle : Salaire mensuel net avant impôts x 13 x 0,40% - Cette cotisation ouvre droit à un crédit d'impôt de 66%.

Si vous ne souhaitez pas recevoir d'informations (mail et courrier postal) de la part du syndicat SUD-Solidaires BPCE, cochez cette case :

Les données recueillies à l'occasion de votre adhésion font l'objet d'un traitement par SUD Solidaires BPCE lui permettant de gérer votre demande d'adhésion. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant SUD Solidaires BPCE à l'adresse mail suivante : sudbpce@gmail.com

Vos représentants SUD-Solidaires

Tristan GUERIN, Cécile GAMBERT, Damien PINSAULT,
Isabelle LEFEBVRE, Daniel MIHALYI, Florine BERHOUE,
Laurent PERRAULT, Corinne RIGUIDEL, Gêrôme TOURNOIS,
Flore GERMAIN, Maryline BALLANGER, David GANDON,
Alain QUESNE



Contact

SUD-Solidaires Groupe BPCE
Section Loire-Centre
2, rue Lavoisier 45140 Ingré
Tél. 02 38 41 52 84 / 06 95 26 58 29
Code courrier PSX45
sud.loirecentre@free.fr